



Nantes, le 27 février 2015

30 Régions européennes présentes aujourd'hui à Nantes

Adoption d'une déclaration commune sur le plan Juncker

A l'invitation de la Région des Pays de la Loire, les Régions périphériques maritimes d'Europe se sont retrouvées aujourd'hui à l'Hôtel de Région à Nantes. A l'ordre du jour : industries maritimes, autoroutes de la mer, pêche, session spéciale sur le nouveau plan d'investissement de l'Union Européenne (plan Juncker) et le Fonds Européen d'Investissement Stratégique (FEIS)... Une déclaration commune sur ce plan a d'ailleurs été votée par les membres de la CRPM à l'issue du débat. Elle sera disponible sur le site de la CRPM lundi <http://www.crpm.org/>.

« Le plan Juncker pourrait ne pas profiter à certaines Régions n'ayant pas l'expertise nécessaire, les instruments financiers ou les structures adaptées pour pouvoir recourir au Fonds européen pour les Investissements Stratégiques. Nous représentons les Régions Capitales mais également les Régions Périphériques qui n'auraient pas la capacité à être compétitives par rapport à la clause d'investissement et nous sommes tous conscients de son importance pour le futur développement économique des Régions », a déclaré Vasco Cordeiro, Président de la CRPM et Président du Gouvernement des Açores lors de son discours d'ouverture.

« Je partage les ambitions affichées du plan Juncker de relancer l'investissement en Europe. Il faut en effet renforcer les outils de la croissance européenne, une croissance au service des territoires et de l'emploi. J'attends que la Commission européenne et la BEI apportent une réponse aux problèmes de financement de nos entreprises. La reprise de la croissance passera par une confiance renouvelée dans l'industrie et en particulier dans les industries maritimes, c'est le message que je porte au sein de la CRPM. Nous ne connaissons pas les critères du plan, la taille des projets, le niveau de prise de risque, qui est pourtant un point essentiel. Il faut prendre des risques, et c'est le pari que nous avons fait en Pays de la Loire pour soutenir de grands projets d'infrastructures et les dynamiques d'innovation qui renforcent nos entreprises. Les créations d'emploi sont au rendez-vous notamment dans les énergies marines. Alors l'aide de l'Union européenne est la bienvenue, mais pour gagner la bataille industrielle, il faudra que M. Juncker rende plus offensif le plan qu'il prépare » a, quant à lui, ajouté Christophe Clergeau, 1^{er} Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de l'économie et de l'innovation.

Les régions de l'Atlantique se sont réunies hier à l'initiative de la Région des Pays de la Loire en présence de nombreux professionnels du secteur pour évoquer les enjeux de la nouvelle politique commune de la pêche et ses impacts pour les territoires.

La Commission Arc Atlantique

C'est l'une des six Commissions géographiques de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes. 21 Régions y coopèrent depuis sa création en 1989 à Faro (Algarve, Portugal). Elle couvre cinq États (Irlande, Royaume-Uni, France, Espagne et Portugal) d'un territoire s'étalant de l'Andalousie à l'Écosse. Avec quelques 60 millions d'habitants, elle représente 12% de la population européenne. Actuellement, la Commission Arc Atlantique est présidée par la Région Cantabria (Espagne).

CONTACTS PRESSE

Région des Pays de la Loire, Séverine Rannou : severine.rannou@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 63 / 06 48 28 02 56
CRPM, Enrico Mayrhofer : enrico.mayrhofer@crpm.org / + 32486561967